

FICHE EXPÉRIENCE

Brenne Initiatives Jeunes par le PNR de la Brenne

Localisation de l'opération : PNR (Région Centre)

Données de cadrage : 47 communes

Expérience :

Contexte et enjeux pour le territoire / la structure

Le PNR Brenne est un territoire rural dont la population présente des caractéristiques des territoires « fragile » : population vieillissante, faible densité, revenus moyens bas, etc.

Après plus de 10 ans d'existence et 2 programmes Leader axés sur le développement économique et touristique, le PNR Brenne s'est engagé dans le programme Leader sous l'angle du thème fédérateur des Jeunes. L'objectif principal était alors de développer un ensemble d'action en direction de la jeunesse afin de rendre le territoire plus attractifs : pour les jeunes de l'extérieur et pour les jeunes du territoire

Facteur déclenchant de l'action

La constitution du dossier de candidature Leader + a amené les élus et acteurs du territoire à constituer un schéma de développement centré sur les actions en faveur de la jeunesse au sens large (de 0 à 35 ans). Un ensemble d'actions a donc été identifié sur les domaines de la formation, de la petite enfance, des loisirs et du soutien aux projets de jeunes en général.

Objectifs de l'action

3 actions emblématiques du programme seront présentées :

1/ Pôle Enfance : il vise à coordonner l'ensemble des actions en direction de la petite enfance menées par les collectivités du territoire et s'appuie sur 2 personnes, une coordinatrice et une animatrice d'un Relais Assistantes Maternelles (RAM) délocalisé. Ces deux services s'adressent à la fois aux parents, aux assistantes maternelles et aux collectivités et institutions.

2/ Les Relais « Brenne Initiatives Jeunes » : ce service a pour objectif d'aller à la rencontre des adolescents du territoire et de les assister dans la réalisation de leurs projets. Une équipe de 3 animateurs ruraux a été mise en place en juillet 2005.

3/ Le Concours à la Création d'entreprises : ce concours s'adresse aux porteurs de projets de moins de 36 ans et se décline en un concours « junior » ouvert aux lycéens du territoire afin de les sensibiliser sur les démarches de création d'entreprise.

Publics visés

Le public visé a été élargi au maximum (0-35 ans) : de la petite enfance (services favorisant l'accueil des jeunes ménages) aux jeunes actifs.

Procédures et modalités d'actions

Pôle Enfance : La Coordinatrice constitue la personne référente pour toutes les actions en direction de la petite enfance et peut « ouvrir » des projets à un public plus jeunes (spectacles, animations, etc.)

Relais : Les animateurs ont été recrutés par la FOL de l'Indre dans le cadre d'une mission confiée par le PNR Brenne par voie de convention. Ainsi le PNR Brenne est maître d'ouvrage de l'opération.

Les partenaires associés à cette action

Pôle enfance : le partenariat technique et financier avec la CAF a permis l'émergence de l'action.

Relais BIJ : cette opération est sous maîtrise d'œuvre de la F.O.L. de l'Indre qui a assuré la définition technique du projet et a embauché les animateurs. Concours : les chambres consulaires sont les principaux partenaires techniques et financiers.

Les outils, les financements mis en œuvre, le budget de l'opération

Les opérations Pôle Enfance et Relais BIJ sont financées globalement pour leur première année à 54% par le CAF de l'Indre (Contrats Enfance et Temps Libres) et à 46% par Leader+. Une dégressivité des fonds européens est appliquée par la suite.

Le Concours à la création d'entreprises a bénéficié de financements privés (Caisse des dépôts et consignations, Supermarché local, chambres consulaires) en contreparties des fonds européens.

Les problèmes rencontrés et solutions trouvées

La volonté de mettre en place des services à l'échelle du territoire dans son ensemble a été confronté à l'hétérogénéité du territoire en matière de structures intercommunales. Le PNR Brenne a dû se porter maître d'ouvrage des opérations (Services à la petite enfance, animateurs ruraux, concours à la création d'entreprises via l'Association de Développement Économique du Parc, etc.).

Les facteurs déterminants de l'action (partenariat, démarche ...)

La mise en œuvre d'actions cofinancées par le programme Leader et la CAF au titre de Contrats Enfance et/ou Temps Libres a permis de développer un partenariat qui a abouti en 2004 à la signature de contrats associés rassemblant le PNR Brenne et différentes collectivités. Ces contrats ont permis de mobiliser d'importants cofinancements pour la mise en place des actions du PNR (Pôle Enfance et Relais BIJ). Ces contrats sont coordonnés par le Chargé de Mission Éducation-Culture du PNR et renforce le rôle de coordinateur du Parc au niveau de la politique jeunesse du territoire. Le fonctionnement du programme Leader (organisation en GAL avec 50% au moins de membres privés) a permis un travail en collaboration étroite avec des partenaires « inédits » pour le PNR. Les opérations de Pôle Enfance et de Relais BIJ n'auraient pas été possibles sans le partenariat étroit noué avec la CAF dans le cadre du programme Leader.

Les résultats (quantitatifs et qualitatifs)

Pôle Enfance : 7 antennes de RAM mises en place (500 entretiens individuels avec les parents et les A.M., ateliers d'animation comptant 400 participations d'enfants). Participation à l'organisation de manifestations en direction de la petite enfance (spectacles jeunes publics, semaine des parents, etc.)

Relais BIJ : mise en place de l'équipe, recensement de l'ensemble des partenaires et des activités proposées aux adolescents, premiers contacts avec les adolescents.

4 junior associations créées ou en cours de création, 7 groupes de jeunes constitués et identifiés, 100 jeunes rassemblés dans ces groupes autour de projets définis (actions humanitaires, organisation de séjours vacances, aménagement d'un skate park, organisation d'un concert, etc.)

Concours à la création d'entreprises :

1^{ère} édition : une vingtaine de participants (une quarantaine d'emplois concernés)

Pour le concours junior : 5 projets déposés (12 lycéens participant)

Les perspectives

Pôle Enfance : Aménagement d'une maison de l'enfance, développement de nouveaux services (ludothèque, etc.). Relais BIJ : création d'une bourse aux projets de jeunes, constitution progressive d'un « comité des jeunes » à l'échelle du Parc, travail sur une télévision participative avec les jeunes.

Concours : Mise en place d'un fonds d'avance remboursable spécial « jeunes créateurs »

Contacts

Sébastien LALANGE – Chargé de Mission Développement Local

s.lalange@parc-naturel-brenne.fr

Jean-Baptiste MASSÉ – Animateur Leader +

Jb.masse@parc-naturel-brenne.fr

PNR BRENNE

Maison du Parc – Le Bouchet - 36300 ROSNAY

Tél : 02.54.28.12.12.

www.parc-naturel-brenne.fr